



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE



Le Denier

DOSSIER DE PRESSE 2018

SOMMAIRE DU DOSSIER DE PRESSE

INTRODUCTION

PAGE 3

REPÈRES

L'ORIGINE DU DENIER

PAGE 4

LA DIMENSION CHRETIENNE DU DENIER

PAGE 4

LES 5 PRINCIPALES RESSOURCES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAGE 6

I - CHIFFRES & EXPLICATIONS

A—DES TENDANCES STRUCTURELLES (CONSTATÉES SUR LA PÉRIODE 2007-2017)

PAGE 7

UN DENIER QUI STAGNE

DES DONATEURS MOINS NOMBREUX

UNE BAISSÉ CORRELEE AUX STATISTIQUES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

DEUX CARACTÉRISTIQUES A RELEVER

B- LA SITUATION 2018 : UNE CONJECTURE PREOCCUPANTE

PAGE 10

LES DONNÉES

LES PREMIÈRES EXPLICATIONS

UNE FIN D'ANNÉE QUI S'ANNONCE DÉTERMINANTE

II - LES ACTIONS

A - LA MOBILISATION DES DIOCÈSES

PAGE 11

B - LA FORMATION : RENCONTRE NATIONALE DES ACTEURS DU DENIER

PAGE 11

C - LA CAMPAGNE DE FIN D'ANNÉE 2018

PAGE 12

UNE DECLINAISON DIGITALE

UNE VIDEO, DES BANNIÈRES

D- UN PLAN MEDIA POUR ACCOMPAGNER LA DIFFUSION DE LA CAMPAGNE DENIER

PAGE 13

DU PRINT

UN SPOT RADIO

DES CARTES « DENIER »

Contact presse

**CONSTANCE PLUVIAUD—CHARGÉE DES RELATIONS MÉDIAS
CONSTANCE.PLUVIAUD@CEF.FR**

INTRODUCTION

Ce dossier de presse sur le denier de l'Église a trois objectifs :

1. Exposer de manière claire la place du Denier dans les ressources d'une Église qui ne vit que de dons (Denier : 40% du total) ;
2. Montrer comment l'Église réagit face à la baisse, pour la première fois, de ce Denier pour elle essentiel (tendance : - 2,2 %) ;
3. Expliquer pourquoi et comment l'Église va de nouveau dire **MERCI** (notamment sur internet) en cette fin d'année.

Ce dossier fournit les éléments de compréhension de la situation financière paradoxale des diocèses et de l'Église de France ; situation marquée à la fois par la fragilité, la fidélité et la gratitude.



©CIRIC

Mgr Jean-Yves Nahmias, Président de la Commission financière

« Pour nous chrétiens, dire merci est un acte de foi. Dire merci, c'est reconnaître que tout est donné. Dire merci pour les dons reçus, c'est rendre grâce à Dieu sans qui nous ne pouvons rien faire. Merci pour votre foi et votre confiance en Dieu . »

REPÈRES

L'ORIGINE DU DENIER

Créé par l'Église catholique en France après la séparation de l'Église et de l'État en 1905, le "denier du clergé" a été institué pour permettre le traitement des prêtres qui était jusqu'alors pris en charge par l'État. L'État ne salarie plus, en général, les ministres des cultes. Ce traitement continue néanmoins d'être pris en charge en Alsace-Moselle. Cette contribution des donateurs est à la fois conforme au droit canonique et au droit civil. Le canon 222§ 1 dispose, en effet, que « *les fidèles sont tenus par l'obligation de subvenir aux besoins de l'Église afin qu'elle dispose de ce qui est nécessaire au culte divin, aux œuvres d'apostolat et de charité, à l'honnête subsistance de ses ministres.* »

L'article 18 de la loi du 9 décembre 1905 prévoit la création d'associations pour subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice du culte. Pour l'Église catholique, ce sont les Associations Diocésaines qui organisent cette collecte et en reçoivent le fruit.

Cette collecte auprès des fidèles s'est ensuite appelée "denier du culte", terme qui est encore souvent employé, puis est devenue, depuis 1989, le "denier de l'Église".

Le denier n'est pas un don comme un autre. Il ne fait pas appel seulement à la générosité, mais reflète un sentiment d'appartenance, de fidélité envers l'Église, pour que ceux qui sont plus spécialement en charge d'annoncer l'Évangile et de faire vivre l'Église, aient une juste rémunération. Le Denier est un don volontaire, il n'y a pas de tarif ! Chacun donne en conscience selon ses possibilités.

LA DIMENSION CHRÉTIENNE DU DENIER

- **PARTAGE ET JUSTICE**

La lecture attentive des Écritures nous rappelle la légitimité de ces sollicitations.

Dans les Actes des Apôtres (AC, 11, 27-30) : à Antioche, on annonce une famine à Jérusalem et les chrétiens décident de venir en aide aux frères de Jérusalem et de Judée. Ce sont Barnabé et Paul qui sont chargés d'acheminer les dons récoltés. Il s'agit déjà d'une solidarité lointaine de la communauté chrétienne.

Cette générosité est présente également dans la lettre de saint Paul au Galates 6-6 : « *Que celui qui reçoit l'enseignement de la Parole fasse une part de tous ses biens en faveur de celui qui s'instruit.* » mais aussi dans sa première lettre aux Corinthiens (1 Co 9,10-14), Paul nous dit : « *si nous avons semé pour vous les biens spirituels, serait-il excessif de récolter des biens matériels ?* ».

Jésus dans l'Évangile selon saint Matthieu, nous dit que « *l'ouvrier mérite son salaire* » (Mt 10,10).

- **LA DIMENSION SPIRITUELLE**

Depuis le livre de la Genèse, on parle de la dîme : « *Quand Abram revint après avoir battu Kedor-Laomer et les rois qui étaient avec lui... Melchisédech, roi de Shalem, apporta du pain et du vin : il était prêtre du Dieu Très-Haut. Il prononça cette bénédiction : « Béni soit Abram par le Dieu Très-Haut, qui créa le ciel et la terre et béni soit le Dieu Très-Haut qui a livré tes ennemis entre tes mains . Et Abram lui donna la dîme de tout. »* (Gn 14,17-21). De même c'est Jacob qui rend grâce à Dieu et lui dit : « *De tout ce que tu me donneras je te paierai fidèlement la dîme* ». (Gn 28,22) Dans l'Ancien Testament, la dîme correspond à **un merci et à une action de grâce**.

Jésus dénonce le simple acte en l'absence de signification humaine et spirituelle : « *Malheur à vous les pharisiens, qui acquittez la dîme de la menthe, de la rue et de toute plante potagère, et qui délaissez la justice et l'amour de Dieu ! Il fallait pratiquer ceci, sans omettre cela.* » (Lc 11,42) Nous voyons bien que Jésus nous pousse à aller plus loin.



©CIRIC

Mgr Maurice Gardès, archevêque d'Auch, membre de la Commission financière

« *Soyons attentifs : Jésus nous invite aussi à pratiquer la dîme ! Car la dîme a déjà en elle-même un sens, celui qu'Abraham et Jacob ont saisi. Tous les biens qu'ils ont reçus leur viennent du Seigneur et la dîme qu'ils donnent en retour le manifeste. Appeler au Denier, c'est aussi appeler les fidèles à manifester cette reconnaissance pour ce qu'ils ont reçu du Seigneur. Et ici tout don a la même importance, du plus significatif au plus modeste. Rappelons-nous Jésus qui s'est émerveillé de l'obole de quelques pièces de la veuve au temple (Mc12,41-44). Cette veuve qui a pris sur son indigence et qui a donné « tout ce qu'elle possédait » ne s'est pas dit que son obole n'était pas utile par rapport à celles des riches qui déposaient des grosses sommes. Il ne s'agissait pas pour elle de faire fonctionner l'institution, en l'occurrence le Temple, mais de rendre à Dieu ce qu'elle avait reçu de lui. Le Denier, c'est cette dîme de la gratitude.* »

LES CINQ PRINCIPALES RESSOURCES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Pour l'Église catholique en France, ce sont les Associations Diocésaines (associations culturelles régies par la loi de 1905) qui sont habilitées à gérer l'ensemble des activités des paroisses et du diocèse. Il en existe une au sein de chaque évêché.

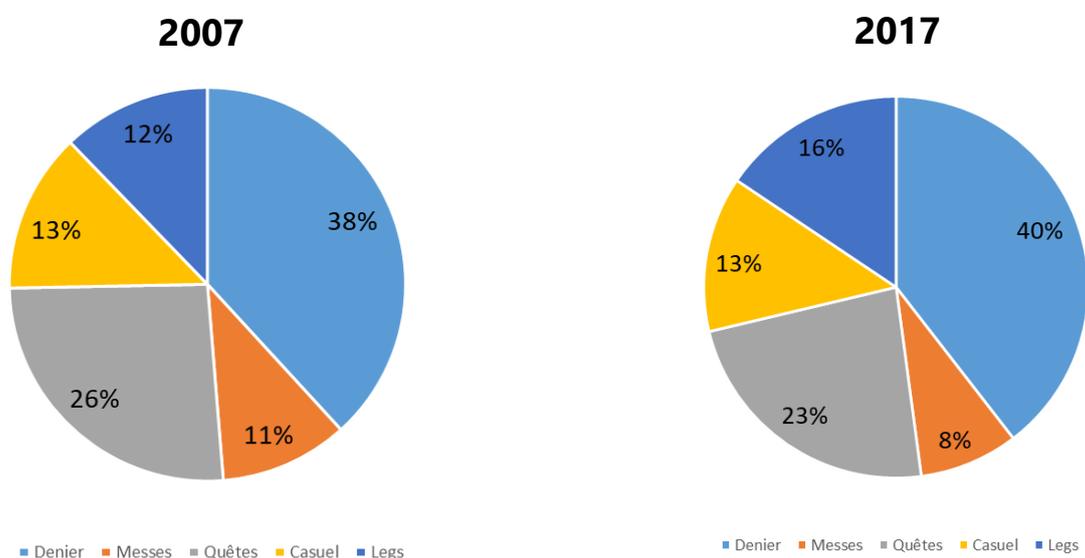
Les biens d'Église sont destinés à l'accomplissement de sa mission, ils ont été constitués par les générations successives et ils sont entretenus et renouvelés en vue de l'action pastorale de l'Église.

La gestion doit être prudente, elle est responsable, encadrée et contrôlée : la responsabilité de l'évêque et celle des curés sont réelles et personnelles, mais ils ne peuvent agir sans des conseils constitués et reconnus (conseils paroissiaux et diocésain pour les affaires économiques). Cette gestion ecclésiale est grevée de l'obligation de solidarité et de partage avec les autres Églises au premier chef, et avec les pauvres en général par l'intermédiaire d'organismes adaptés.

Les ressources des diocèses proviennent donc essentiellement de la générosité des fidèles.

- **Le Denier de l'Église** est la principale ressource : c'est la contribution volontaire de chaque catholique, pratiquant régulier ou non, pour permettre aux prêtres et aux salariés des diocèses et paroisses de vivre et d'agir ;
- **Les quêtes**, versées lors des messes, servent à couvrir les frais des paroisses : frais de fonctionnement (chauffage, électricité...) et tous les frais liés aux activités paroissiales. Certaines quêtes sont affectées à des causes particulières (Église universelle, ...);
- **Le casuel** est versé par les familles qui demandent un sacrement (baptême, mariage) et par les familles du défunt pour les funérailles ;
- **Les offrandes de messe** sont versées par les fidèles qui demandent à ce qu'une messe soit célébrée à une intention particulière ; elles aident les prêtres dans leur vie matérielle ;
- **Les legs** sont des ressources exceptionnelles qui permettent d'envisager les grands projets pour l'Église de demain. Les associations diocésaines sont habilitées à recevoir des legs, donations et assurances-vie en exonération totale de droits de mutation.

La répartition des cinq grandes ressources de l'Église (comparatif 2007-2017)



I - CHIFFRES & EXPLICATIONS

Seront détaillées ci-dessous :

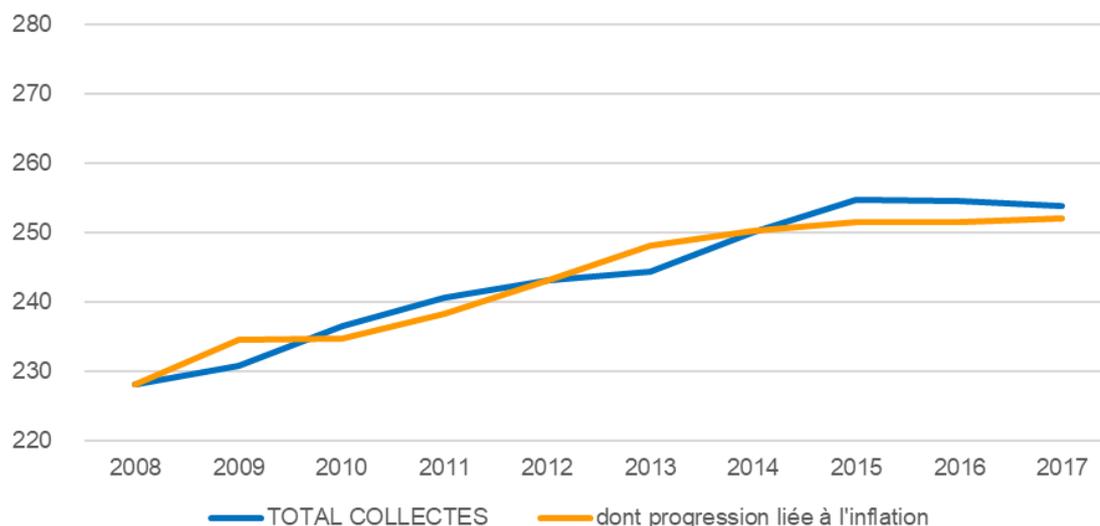
- Les tendances structurelles qui caractérisent depuis une dizaine d'années le Denier ;
- Les évolutions conjoncturelles que nous constatons en 2018 et qui, si elles se confirment, marqueraient une rupture avec les années antérieures.

A- DES TENDANCES STRUCTURELLES (CONSTATÉES SUR LA PÉRIODE 2007-2017)

La tendance générale est à une évolution légèrement positive de la collecte du Denier mais qui, corrigée de l'inflation, montre en fait une stagnation du montant total de cette ressource.

Le Denier représente 253 millions en 2017 soit 47 % des ressources courantes annuelles (hors legs) de l'ensemble des diocèses.

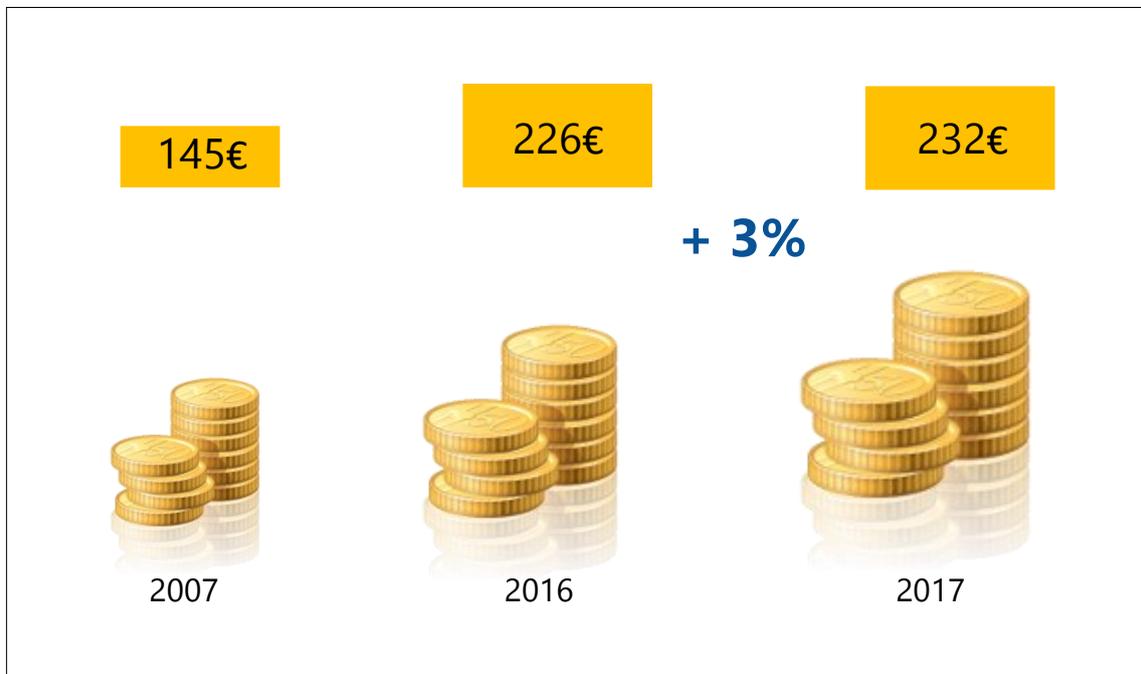
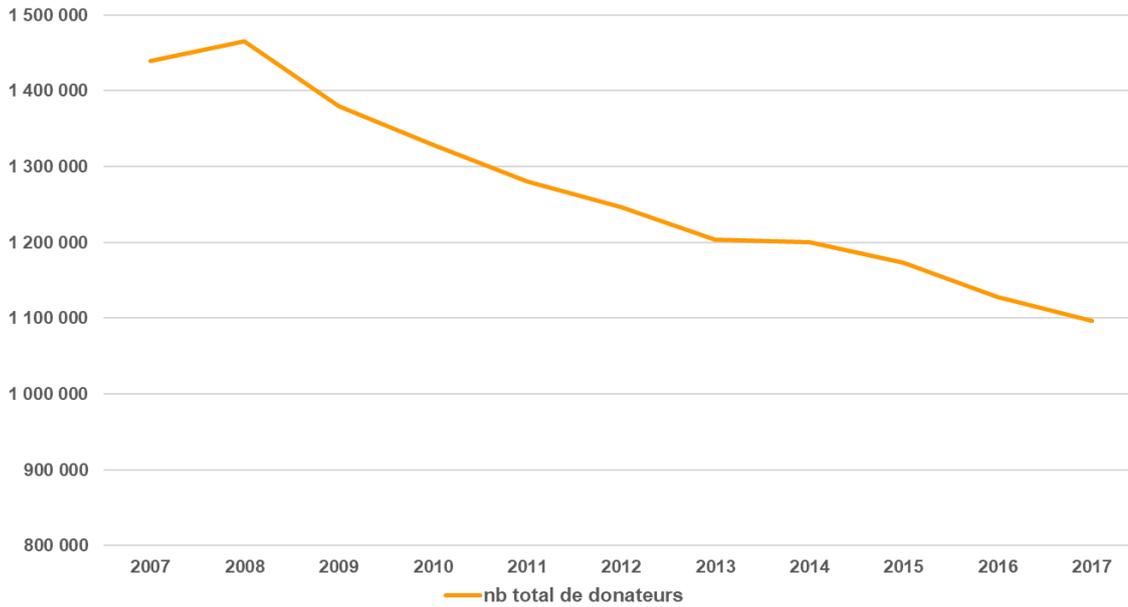
UN DENIER QUI STAGNE



Cette stagnation du Denier résulte de l'impact combiné :

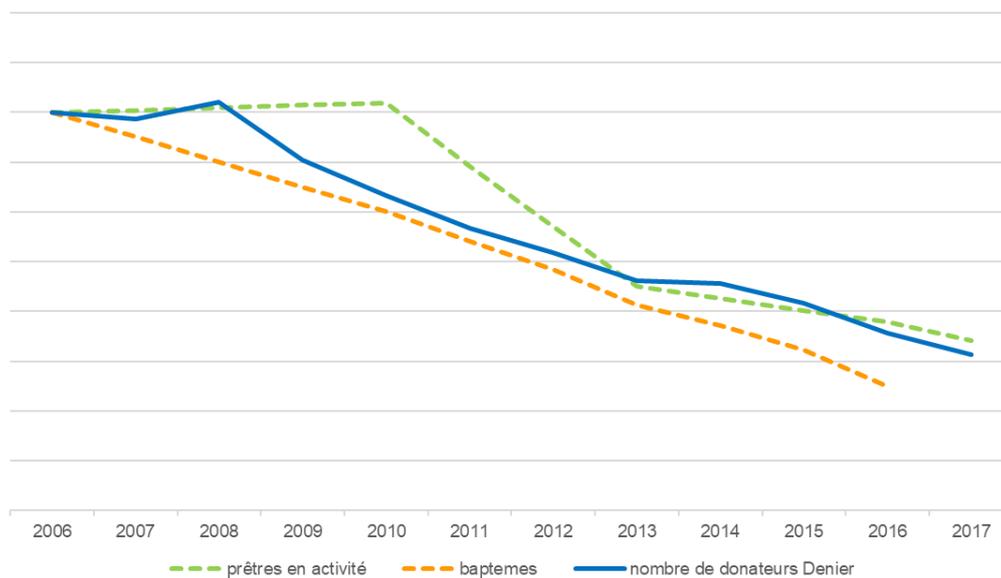
- d'un nombre de donateurs en recul sensible : - **25% en 10 ans** avec un nombre de donateurs de **1,1 millions de donateurs** en 2017 ;
- d'un montant moyen de don en forte augmentation : + **60% en 10 ans** (soit + 5% par an) avec un **don moyen de 232 €** en 2017.

DES DONATEURS MOINS NOMBREUX



Un don moyen qui a augmenté de 60% en 10 ans (soit une moyenne de + 5% par an).

UNE BAISSÉ CORRÉLÉE AUX STATISTIQUES DE L'ÉGLISE



La baisse importante du nombre de donateurs au Denier est à mettre en parallèle avec la baisse du nombre de prêtres en activité et du nombre des baptêmes : les évolutions sont corrélées.

DEUX CARACTERISTIQUES A RELEVER

Dans le détail, analysées sur les cinq dernières années (2012-2017), deux caractéristiques sont intéressantes à relever :

1. Les petits diocèses (37 diocèses ont moins de 400 000 habitants) et les moyens diocèses (32 diocèses ont moins de 800 000 habitants) sont plus marqués par la baisse du nombre de donateurs (- 16% versus - 12% pour la moyenne nationale) et leur collecte du Denier est en baisse ces 5 dernières années (- 1,5%) alors qu'au plan national, le Denier a continué à progresser (+ 4,4%) même si c'était à un rythme moins élevé que les cinq années précédentes ;

2. Cependant un quart de ces petits et moyens diocèses réussit à collecter davantage que la moyenne nationale. Ceci montre que la situation géographique n'est pas le seul facteur en jeu, et qu'une dynamique locale peut arriver à mobiliser les donateurs, notamment au-delà des pratiquants réguliers. À l'inverse, le fait d'être un grand diocèse ne garantit pas une collecte plus forte que la moyenne nationale puisqu'un tiers de ces 29 diocèses voit son Denier progresser moins vite que cette moyenne.

B- LA SITUATION 2018 : UNE CONJONCTURE PRÉOCCUPANTE

LES DONNÉES

Au 30 septembre 2018, la collecte du Denier accuse un recul de **- 2,2%**.

Conjuguée avec le recul de - 60% des dons ISF, la baisse de cette ressource régulière pour l'Église atteint - 5,5%.

Cette année encore, nous constatons des disparités avec un quart des diocèses qui réussit à augmenter sa collecte, et pour une dizaine de diocèses avec une hausse supérieure à 3%. Parmi cet ensemble figurent des diocèses de toute taille.

À l'inverse, une dizaine de diocèses est en baisse de plus de 10%.

LES PREMIÈRES EXPLICATIONS

Plusieurs facteurs conjugués expliquent le recul de la générosité des Français que toutes les associations constatent depuis le début de cette année 2018 :

- **Le passage de l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) à l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)** a entraîné un recul de 40% à 60% des dons ISF. Pour ce qui concerne la petite partie de ces dons qui allaient au Denier, le recul est de **- 55 %**.

- **Le passage au PAS (Prélèvement à la source)** à compter du 1^{er} janvier prochain entraîne un attentisme de la part des donateurs qui sont dans l'incertitude de ce que cette réforme va entraîner sur leur budget mensuel. Les annonces relatives à l'acompte fiscal qui sera reversé en février aux contribuables donateurs sont méconnues et pas toujours bien comprises.

- **La situation économique** d'une grande partie des donateurs ne s'améliore pas : hausse des taxes, contribution sociale généralisée (CSG) sur les retraites, etc. Cette inquiétude pour le présent et pour l'avenir que traduisent depuis plusieurs semaines les mouvements des gilets jaunes a un impact sur la générosité des Français.

Par ailleurs, le retentissement médiatique des rapports établis dans différents pays (États-Unis, Allemagne,...) sur les abus sexuels commis par des clercs sur les décennies passées a probablement aussi un impact. Et de même, les affaires passées ou plus récentes révélées ou jugées en France ces derniers mois ont marqué les donateurs qu'ils soient réguliers ou non. Il est bien entendu trop tôt pour mesurer de manière plus précise les conséquences de ces événements sur la collecte qui se caractérise néanmoins par une forte résilience, signe d'une fidélité des donateurs du Denier.

UNE FIN D'ANNÉE QUI S'ANNONCE DÉTERMINANTE

Comme pour tous les exercices précédents, la collecte du Denier reste marquée par une forte saisonnalité puisque le dernier trimestre représente 45% de la collecte annuelle, le mois de décembre étant particulièrement significatif.

Tous les diocèses ont programmé des actions particulières auprès des donateurs mais aussi de l'ensemble des fidèles et du grand public. Ces actions vont être, comme l'an dernier, appuyées au plan national par une communication volontairement originale, axée sur l'expression de la gratitude de l'Église pour tous les dons reçus et encore à venir.

LES ACTIONS

A - LA MOBILISATION DES DIOCÈSES

Depuis plusieurs années, les évêques de France ont fait de la collecte du Denier un enjeu prioritaire pour assurer la pérennité de la mission de l'Église. En 2013, réunis en Assemblée plénière, ils approuvaient la mise en place d'un dispositif national sur le Denier.

En 2017, une nouvelle marche fut franchie dans la communication autour de la collecte du Denier : une première campagne nationale de fin d'année (dernière semaine de décembre). Respectant le principe de la subsidiarité et les campagnes locales de collecte du Denier, cette action de communication s'est déployée partout en France.

La campagne a été largement diffusée au plan national grâce à une affiche, un spot radio et un plan média dépassant la cadre des actions diocésaines.

B - LA FORMATION : RENCONTRE NATIONALE DES ACTEURS DU DENIER

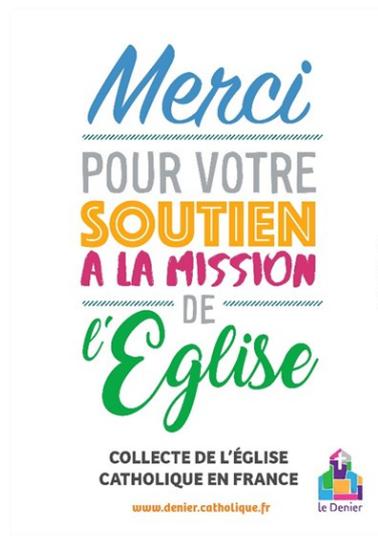
De nombreuses initiatives sont en place dans les diocèses et des solutions opérationnelles existent qui méritent d'être partagées. Pour la première fois, à l'initiative du Groupe de Travail « DENIER » présidé par Monseigneur Maurice Gardès, archevêque d'Auch, la Conférence des évêques de France a invité les acteurs de la collecte du Denier à une journée nationale d'information et d'échanges. Cette rencontre a réuni près de 160 participants. Les participants étaient invités à vivre 3 temps d'ateliers parmi les 16 qui étaient proposés. Figuraient dans la liste des ateliers :

- Les fondamentaux de la collecte du Denier
- Être confessionnel : un levier supplémentaire pour collecter ?
- Mobiliser les acteurs paroissiaux
- Animer le réseau des paroisses
- Dédramatiser le sujet du Denier dans l'Église
- Comment optimiser ses campagnes Denier grâce aux réseaux sociaux ?
- Optimiser la transformation de vos visiteurs et « likers » en donateurs
- Construire une page web pour le don en ligne
- Comment communiquer avec les 25-30 ans ? L'exemple d'une campagne web
- Les grands donateurs
- Ecrire une brief de campagne
- Comment recruter de nouveaux donateurs...et les garder !
- Fidéliser ses donateurs et développer sa collecte
- Organiser une conférence de presse pour la campagne du Denier
- Prendre soin de ses fichiers
- Collecte et RGPD (Règlement général sur la protection des données)



C - LA CAMPAGNE DE FIN D'ANNÉE 2018

La campagne de communication qui aura lieu la dernière semaine de l'année 2018. Elle est le résultat d'une action concertée avec tous les acteurs et validée pas à pas. Cette année encore, l'objectif est d'accroître la collecte en venant en appui aux actions diocésaines de collecte du Denier, elle se situe donc en complémentarité de celles des diocèses.



UNE DÉCLINAISON DIGITALE

La phase digitale de la campagne se déroulera du 20 au 31 décembre 2018, avec une phase de lancement jusqu'au 25 décembre, et une présence plus intensive dans les derniers jours entre le 26 et le 31 décembre. Ce volet digital comprendra notamment :

- Une plateforme unique et directe de don ;
- Une opération de retargeting ;
- Une présence visuelle sur différents supports médias (achat d'espace)

UNE VIDÉO, DES BANNIÈRES



Cliquez sur l'image pour voir la vidéo

Le dispositif sera articulé autour d'une vidéo « MERCI » (time line). Cette vidéo de moins de 30 secondes est une « frise chronologique » emblématique de l'année ecclésiale : une succession d'évènements, de temps forts, d'images liturgiques et sacramentelles : autant de séquences révélatrices de la diversité des missions de l'Église en cette année 2018.

Cette vidéo sera proposée en lecture dans le cadre de la campagne digitale (cf. point ci-dessus).

La vidéo sera visible sur les sites des médias catholiques : la Croix, Famille Chrétienne, La Vie et Aleteia et déclinée en bannières animées sur les E-mailings de La Croix, Famille Chrétienne et Aleteia pendant la période de Noël.

D - UN PLAN MÉDIA POUR ACCOMPAGNER LA DIFFUSION DE LA CAMPAGNE DENIER

DU PRINT

Le visuel sera reprise et diffusée dans les médias catholiques et proposée aux paroisses de France.

UN SPOT RADIO

Comme en 2017, un spot radio sera diffusé à partir du 26 décembre sur les ondes. Ce spot pourra être entendu sur les radios : Radio Notre-Dame, le réseaux des Radios Chrétiennes Francophones (RCF), le réseaux des Radios Chrétiennes Associées (RCA), RTL, Radio Classique, Europe 1 et RMC.



[Écouter le spot radio](#)

DES CARTES « DENIER »

Cette année les diocèses pourront proposer trois cartes au format 74x105cm, chacune proposant un message signifiant sur le Denier.

